



ant ant <bills393939@gmail.com>

Fwd: un nouveau harcèlement de la part de Monsieur Frederic Marche

ant ant <bills393939@gmail.com>

Tue, Mar 26, 2024 at 9:10 AM

To: "Xavier delipski Avocat France" <delipskixavier@gmail.com>, cedric.chiret@interieur.gouv.fr, f.march@ville-cleon.fr, alison.bricout@interieur.gouv.fr, nicolasmayer.rossignol@metropole-rouen-normandie.fr

Mr Frederic Marche

En représailles à une procédure judiciaire contre vous, vous utilisez le pouvoir de votre position pour continuer à me déranger afin de sauver votre peau.

POURQUOI vous n'envoyez pas les gendarmes, à quelques pas de chez moi de la rue de Bédanne, à une élue de votre mairie... alors qu'elle a transformé et agrandi son garage en gîte, pourtant elle est en **zone totalement rouge inondable**, sans ignorer les piliers de son jardin pour ses portails et création des murs. On dirait que tout passe tant qu'on vote pour Monsieur le Maire.

Je me permet de rafraîchir votre mémoire, les mêmes poteaux créés, pour les portails de mon jardin, que vous en avez fait une affaire d'état, en m'empêchant même d'accéder à mon jardin, et au delà.. ce qui m'a obligé de prendre la route de la justice contre vous.

Pourquoi vous envoyez pas les gendarmes, chez mon voisin d'à côté, qui a créé une terrasse bétonnée, avec une dépendance, sans autorisation dans une zone inondable.

Mr Marche, il faudra un nombre important de gendarmes déployés, croyez le moi, et les procédures en justice sans fin contre ceux qui continuent à construire dans des zones inondables, ou bien vos services délivrent des permis de construire, si vous deviez exercer votre métier de maire, en respectant les normes des lois que vous préférez ignorer au profit de votre réélection.

Monsieur Marche, la liste de ceux qui sont protégés par vous, en faveur des permis de construire, est longue... Je vous exhorte à mettre fin à ce comportement inacceptable, antidémocratique, de vous sentir au-dessus des lois, et à vos comportements choquants continus, en essayant de détruire davantage ma santé.

Je continue de vous dénoncer, car vous devez clarifier devant la justice pourquoi une telle discrimination à mon égard, alors que la rue de Bédanne est devenue comme une boîte de sardine, par ceux qui construisent les uns sur les autres avec des permis ou sans dans une rue déjà surchargée.

Mr Marsh vous êtes la personne qui ne respecte pas les règles de la loi, pas moi. Notre démonstration sur l'assignation en pièce jointe est simple, vous devriez préciser devant le tribunal, au nom de quelle loi de la république, vous trie les personnes, en l'occurrence moi, à déranger sans cesse, et les autres en passant par les gens du voyage, qui continuent à faire ce qui leurs plaisent.

Je n'ai vu la convocation dans ma boîte à lettre qu'hier, et j'ai contacté le service de la gendarmerie aussitôt.

MR MARCHE VOUS ÊTES ABOMINABLE

Madame Razzaghi Gale

Incl: Incident No 2 - resumes en defence

----- Forwarded message -----

From: ant ant <bills393939@gmail.com>

Date: Mon 25 Mar 2024 at 13:12

Subject: Fwd: avertissement au maire de Cléon / en CC Brigadier Alison Bricout

To: <alison.bricout@interieur.gouv.fr>, <cedric.chiret@interieur.gouv.fr>

Bonjour Madame bricout

J espère que vous allez bien

En pièce jointe, un procès verbal plutôt surprenant

Il me semble , à présent que Monsieur le Maire , est convoqué lui même , au près de la justice , suite à une assignation signifiée à son encontre , j imagine que ces procès verbaux vont être enchaînés , juste l histoire de riposter , en l'occurrence le causer davantage des problèmes de santé .

Je partage ce mail avec vous pour faciliter la tâche à monsieur Chiret, qu effectivement je suis ciblée par la mairie ..

Je me remet re relation avec Mr chiret

Bien à vous
Madame gale

----- Forwarded message -----

From: **BRICOUT ALISON DDSP76** <alison.bricout@interieur.gouv.fr>

Date: Mon 13 Feb 2023 at 09:14

Subject: Re: avertissement au maire de Cléon / en CC Brigadier Alison Bricout

To: ant ant <bills393939@gmail.com>

Cc: <f.marche@cleon-ville.fr>, <ph@huon-sarfati-avocats.fr>, <f.grisel@ville-cleon.fr>, Varnier Valérie <v.varnier@ville-cleon.fr>

Madame Gale,

Comme j'ai pu vous le préciser en février 2021, je ne suis plus en charge de votre dossier depuis de nombreux mois. De mémoire il avait été repris par le commissariat d'Elbeuf.

Merci de vous rapprocher de votre commissariat de secteur ou du commissariat de votre choix en cas de besoin ou si vous souhaitez déposer plainte ou une main courante. Vous y serez reçue par les effectifs du service des plaintes, car je ne suis plus compétente pour votre affaire.

Si vous avez besoin de conseils juridiques, n'hésitez pas à contacter la maison de la justice et du droit (MJD) 27 place de la République 76500 ELBEUF 02.35.77.23.24.

En cas d'urgence ou si une intervention de police est nécessaire, composez le 17, vous serez mise en relation avec un opérateur police secours qui diligentera un équipage en cas de besoin.

A l'avenir merci de ne plus utiliser cette adresse mail.

Bien cordialement.

Alison BRICOUT

Brigadier de Police

Sûreté Départementale - Enquêtes Générales et Fraudes

Direction Départementale de la Sécurité Publique de la

[Seine-Maritime](#)

[34 Boulevard Maurice Ravel - 76120 Le Grand Quevilly](#)

Tél : 02.35.69.69.78 poste 226 -

alison.bricout@interieur.gouv.fr



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] avertissement au maire de Cléon / en CC Brigadier Alison Bricout

De : ant ant <bills393939@gmail.com>

Pour : f.marche@cleon-ville.fr, ph@huon-sarfati-avocats.fr, f.grisel@ville-cleon.fr, v.varnier@ville-cleon.fr, alison.bricout@interieur.gouv.fr

Date : 12/02/2023 12:43

Mr Frédéric Marche

Je vous conseille de vous abstenir avec votre attitude puérile. si vous décidiez d'obstruer l'entrée de mon jardin par mes portails de jardin très légitimes, je vous préviens que je les ferais retirer, car aucune loi du pays ne vous donnerait un pouvoir aussi vicieux de traiter une femme célibataire de cette manière .

Tous les frais d'une telle action seront reversés à la Mairie e de Cléon

A présent que Mr le Juge a rendu le jugement, vous demandant de régulariser mon développement , pour lequel j'ai eu le plaisir d'être auditionnée par Mme Bricout... alors je vous conseille de respecter les lois du pays, et d'arrêter ce harcèlement effroyable qui se poursuit pendant un bon nombre d'années a mon egard de manière vindicative, par vous et Madame Varnier.

Après tant d'années de souffrance en silence, j'ai maintenant décidé de mettre davantage en évidence , que cet épisode met en lumière que vous n'êtes pas qualifié pour un tel rôle... Je vous conseille de lire l'article L2212-2 - Code général des collectivités territoriales, pour mieux comprendre vos responsabilités et devoirs.

En pièce jointe la lettre de mon avocat au vôtre, en attente d' une réponse, destinée à Madame Bricout.

Je vous souhaite une bonne journée.

Recevez mes salutations les plus sincères.

Madame Gale



